

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2024_029

OBJET :

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

SPORTS

*Subvention aux clubs de
sport intercommunaux -
Esprit Martial du Pévèle
et Kick Thaï Boxing*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 29

Procurations : 7

Nombre de votants : 36

L'an deux mille vingt quatre, le neuf septembre à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 3 septembre 2024, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, José DUHAMEL, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Michel DUPONT, procuration à Luc FOUTRY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART
Régis BUE, procuration à Bernadette SION
Paul DHALLEWYN, procuration à Sylvain CLEMENT
Thierry LAZARO, procuration à Luc MONNET
Alain BOS, procuration à Thierry DEPOORTERE

Absents excusés :

Marie CIETERS, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS

Secrétaire de Séance : Luc FOUTRY

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 9 septembre 2024

Délibération BC_2024_029

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

SPORTS

Subvention aux clubs de sport intercommunaux - Esprit Martial du Pévèle et Kick Thai Boxing

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence de la Communauté de Communes Pévèle Carembault dans le fonctionnement des équipements sportifs intercommunaux,

Vu la délibération n°2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2021_112 en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2023_318 en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 11 juin 2024.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Pévèle Carembault attribue des subventions aux clubs sportifs domiciliés dans les salles de sport communautaires.

Pour 2024, les clubs sportifs repris ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention :

- Esprit martial de Nomain ;
- Kick Thai Boxing du Pévèle de Nomain.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces clubs sportifs domiciliés dans nos salles de sports communautaires.

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 36 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 36 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des subventions octroyées aux clubs sportifs domiciliés dans les salles de sports communautaires :***
 - ***2 000 € en faveur de Esprit Martial de Nomain ;***
 - ***3 000 € en faveur du Kick Thai Boxing du Pévèle de Nomain ;***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférant à ce dossier.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

webdelib

ID : 059-200041960-20240912-BC_2024_029-DE

Pour extrait conforme

Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 11/09/2024
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2024_029
Objet :	Subvention aux clubs de sport intercommunaux - Esprit Martial du Pévèle et Kick Thaï Boxing
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20240912-BC_2024_029-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20240912-BC_2024_029-DE-1-1_0.xml	text/xml	915 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2024_029.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240912-BC_2024_029-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	147 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	12 septembre 2024 à 10h29min16s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	12 septembre 2024 à 10h30min14s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	12 septembre 2024 à 10h30min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 septembre 2024 à 10h30min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 septembre 2024 à 10h30min37s	Reçu par le MI le 2024-09-12